

13  
GK

# HÉBRAÏQUE

## LES VÊTEMENTS SACERDOTAUX.

PARALLÉLISME DES PIÈCES DU COSTUME SACERDOTAL DES HÉBREUX AVEC LE COSTUME  
DE L'ANCIENNE ÉGYPTE.

Le monde des arts, qui en a eu si souvent besoin pour la peinture et le théâtre, a reçu des commentateurs des textes de Moïse la formule des costumes sacerdotaux des Hébreux. Malheureusement le commentaire des textes et leur interprétation par des gens étrangers à la connaissance des anciens monuments de cette Égypte dont le législateur biblique était sorti, ne pouvaient donner lieu qu'à la reconstitution de choses supposées, ne résultant point de la confrontation des types, offrant par leur caractère de l'analogie avec ce qu'il s'agissait de reconstituer ; de sorte que en l'absence de documents autrement précis, et l'habitude devenant chez nous une espèce de tradition à son tour, le type des costumes sacerdotaux des Hébreux n'a que très peu varié, depuis la physionomie qu'on lui donnait au seizième siècle. Au dix-huitième siècle, de Troy était obligé de s'y conformer pour les cartons de ses tapisseries, comme Poussin l'avait fait au dix-septième siècle dans ses sujets bibliques. Enfin, aujourd'hui encore, Joad et Mardochee s'affublent sur la scène selon ces mêmes modes, c'est-à-dire avec des costumes dont la tournure générale ainsi que les détails sont assurément restés sujets à revision. En somme, le costume sacerdotal des Hébreux demeure une question pendante. C'est pour aider à la résoudre que l'abbé Victor Ancessi a publié, en 1875, un très intéressant opuscule sur ce sujet ; et c'est de la première partie de ce travail, malheureusement interrompu par la mort de l'auteur, que proviennent nos documents égyptiens. Quant aux figures de grands prêtres et de lévites, nos 8, 9, 10, 18, 20 et 21, la première datant de la fin du seizième siècle, les dernières de 1845, elles sont de la catégorie des restitutions faites sur les seuls textes, sur ce qu'en dit l'Exode, et ceux qui, après Josèphe, se sont appliqués à obvier à son laconisme. Le cours des siècles, les longues interruptions dans le culte qu'amenèrent la captivité de Babylone et les malheurs de Jérusalem, la nouvelle éducation des ouvriers et des artistes juifs dans les ateliers de l'Asie, sous les influences assyriennes, puis grecques, ont-ils occasionné dans la forme des costumes sacerdotaux des Hébreux des modifications plus ou moins profondes ? Les renseignements font défaut à cet égard. Aussi, comme il est au moins certain que l'établissement du sacerdoce remonte jusqu'à Moïse, qui seul a pu y mêler tant d'éléments égyptiens, c'est toujours en remontant à l'Exode que l'on paraît suivre la voie la plus sûre.

On sait que Moïse choisit exclusivement dans la tribu de Lévi, et en raison de la conduite de cette tribu dans l'affaire du veau d'or, les serviteurs du sanctuaire. Il divisa les enfants de cette tribu en deux classes : les *cohanim* ou *prêtres*, et les simples *lévites*. Les premiers étaient de la famille d'Aaron, qui fut le premier grand prêtre, et dont la dignité resta héréditaire.

Le grand prêtre, qu'on appelait le *prêtre oint*, parce qu'il avait reçu l'huile sainte sur sa tête, était chargé de l'administration générale du sanctuaire et du culte ; un vicaire, dont parle le Thalmud, l'assistait comme *coad-*

*juteur*, et le remplaçait au besoin. La tradition rabbinique parle même d'un autre grand prêtre, d'une dignité égale, et qui, en temps de guerre, faisait la proclamation prescrite dans le *Deutéronome*. Celui-ci était également oint de l'huile sacrée. C'était *l'oint de la guerre*. Quant aux autres prêtres, divisés en vingt-quatre classes ayant chacune un chef, et fonctionnant à tour de rôle, dans l'intérieur du sanctuaire et pour le service des autels; allumant les parfums, versant l'huile dans les lampes; entretenant dans le parvis le feu perpétuel sur l'autel des holocaustes; sonnait des trompettes aux époques solennelles; bénissant le peuple à la fin des sacrifices publics; s'occupant, en dehors du temple, de la police sanitaire; visitant les lépreux, et allant jusqu'à prononcer, dans les cas difficiles, des décisions juridiques, on comprend qu'avec une telle variété d'attributions ils devaient avoir des tenues différentes, soit qu'ils eussent à s'occuper des aspersiones du sang prescrites pour les différents sacrifices, soit qu'ils nettoyaient, comme ils le faisaient chaque matin, y étant obligés, le candélabre d'or; soit qu'ils enlevassent les cendres de l'autel des holocaustes, ou qu'enfin, comme il était d'usage de le faire chaque semaine, ils vinssent poser les pains de proposition sur la table sacrée. Enfin que l'on ajoute à ces prêtres les simples lévites, c'est-à-dire les serviteurs des autres, porteurs du tabernacle et de ses ustensiles dans le désert; puis gardiens du temple, chargés de l'ouvrir et de le fermer, d'avoir soin de sa propreté et de celle des vases sacrés, confectionnant les pâtisseries pour les sacrifices, pourvoyeurs de la farine, du vin, de l'huile, de l'encens, etc., et chargés, sous David, de la musique du temple; et que, alors qu'on a quelque souci à prendre du costume que pouvaient avoir ces derniers serviteurs du sanctuaire, on a pour toute ressource d'apprendre que la loi est muette sur ce sujet, et ne leur prescrit pas de costume particulier (ce ne fut que bien tard, selon Josèphe, sous le roi Agrippa II, que les lévites musiciens obtinrent de porter le costume des prêtres), et l'on sera à même d'apprécier l'étendue et la difficulté du problème à résoudre.

Les meilleurs hébraïsants constatent que les règlements qui concernent les prêtres hébreux, leur sacre, leur discipline, offrent de nombreuses analogies avec ceux des prêtres païens, surtout des Égyptiens. Dans le costume, l'analogie avec celui de ces derniers, est de toute évidence, disait en 1845 S. Munk, le savant professeur du collège de France; du moins pour ce qui concerne l'étoffe et la couleur, il ne peut y avoir de doute que Moïse n'ait suivi, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, les usages des prêtres égyptiens.

Le costume des simples prêtres se composait de quatre pièces: des caleçons, une tunique, une ceinture, un haut bonnet.

Les caleçons (*michmasaïm*) devaient aller des reins jusqu'aux cuisses. On y faisait entrer les pieds, on les tirait jusqu'aux reins où on les serrait. — La tunique (*chethoneth*) d'une texture particulière, probablement faite à petits carreaux, avait des manches; très serrée et presque collée sur le corps, elle allait jusqu'aux pieds. Elle était d'une seule pièce, on la passait par une ouverture large pratiquée dans le haut, et l'on fermait cette ouverture sur les deux épaules avec des cordons sortant de l'ourlet des deux côtés de la poitrine et du dos. Certains rabbins pensent que les manches étaient tissées à part et cousues sur la tunique. — La ceinture (*abnet*), ouvrage de broderie de différentes couleurs, dont la largeur était, soit de trois doigts, soit de quatre. Sa longueur aurait été de trente-deux coudées, et elle entourait le corps deux ou trois fois. Les bouts, formant un nœud sur le devant, descendaient jusqu'aux pieds; le prêtre rejetait ces bouts sur l'épaule gauche lorsqu'il faisait des sacrifices. — Le bonnet (*migbaah*), turban ou plutôt haut bonnet pointu attaché à la tête, selon les étymologistes.

A ces vêtements le grand prêtre ajoutait :

1° Une tunique supérieure (*meil*) plus large que la *chethoneth*, et sans manches; elle était de couleur violette. Fermée de tous les côtés, elle avait des ouvertures pour passer les bras et la tête; en bas elle avait une bordure dans laquelle variaient des grenades de différentes couleurs, et des clochettes d'or par le son desquelles le grand prêtre s'annonçait lorsqu'il entra dans le sanctuaire, et lorsqu'il en sortait.

2° Un vêtement plus court appelé *éphod*, tissu de lin retors entremêlé de fils d'or et de fils teints en pourpre, violet et cramoisi. L'*éphod* se serait composé de deux pièces, l'une suspendue sur la poitrine, l'autre sur le dos; elles étaient jointes sur les épaules par deux agrafes ou épaulettes, surmontées chacune d'une pierre précieuse; sur les deux pierres étaient gravés les noms des douze tribus, rangés par ordre de naissance, six à droite, et six à gauche. Les bords des deux pièces de l'*éphod* se joignaient par des cordons et étaient resserrés par une ceinture du même tissu.

3° Le pectoral ou rational (*hoschen*), ornement du même tissu, appliqué sur le devant de l'*éphod*. Il était double et carré, d'un palme en long et en large, et formait une espèce de bourse attachée à l'*éphod* par des anneaux d'or et des cordons violets. Sur le pectoral brillaient douze pierres précieuses, de différentes espèces, enchâssées dans de l'or; elles étaient rangées trois par trois, et les noms des douze tribus y étaient gravés. Moïse appelle le pectoral

*hoschen hammischpat* (ornement de la justice), ce qui semble indiquer un ornement analogue à celui que portait le grand juge chez les Égyptiens, et dont parlent Diodore et Élien.

4° Une autre coiffure que le migbaah, la *misnépheth*, un turban, toujours selon Josèphe, tel qu'en portaient les rois et les autres grands personnages; il était de lin, comme l'autre, mais s'en distinguait par la forme, et aussi par la plaque d'or (Cic) attachée par des fils violets au turban, et sur laquelle était gravée une inscription sacramentelle *קוֹשׁ רִיטוּחַ*, saint à *Jéhovah*, c'est l'ornement appelé par Moïse « le diadème saint ».

Josèphe parle d'un triple diadème tout en or, dans lequel se trouvaient de petits calices d'or, comme on en voit, dit-il, dans l'herbe appelée *hyosciame* ou *jusquiame*; mais cette couronne d'or ne fut probablement adoptée que par les grands prêtres de la famille royale des Machabées.

Outre ce costume brillant, le grand prêtre avait un costume plus simple, de lin blanc, et dans lequel il fonctionnait aux jours des expiations dans le saint des saints.

Chez les prêtres hébreux il n'est jamais question de sandales; on affirme qu'ils n'en portaient pas dans le temple, parce que c'eût été profaner le lieu saint. Hérodote donne cependant des sandales aux prêtres égyptiens; elles étaient faites de l'écorce de papyrus. Toutefois les monuments les représentent nu-pieds, comme s'ils n'avaient point porté ces sandales pendant l'office.

Les Hébreux portaient les cheveux longs, comme ils venaient naturellement; Moïse leur avait défendu d'imiter les Arabes, les Ammonites et les Moabites qui coupaient les leurs en rond. Il leur interdit aussi de faire la *fisa*, espèce de touffe formée sur le front, ou de tresser leurs cheveux à la mode égyptienne, ces diverses façons se rattachant aux cultes idolâtriques. Les prêtres se coupaient les cheveux tous les quinze jours pour rester dignes du service des autels. Les lévites se rasaient entièrement le jour de leur consécration.

Telles sont les données générales sur lesquelles sont appuyées les restitutions nos 8, 9, 10, 18, 20 et 21. « Pénétrés, dit Victor Annessi, par les idées, les goûts, les habitudes de l'âge où nous vivons, l'esprit hanté par les formes des objets que nous avons sans cesse sous les yeux, quand nous cherchons à nous représenter les choses d'un passé lointain, nous ne savons pas oublier celles d'un présent qui nous obsède. La différence des civilisations, des idées et des goûts, a laissé les paroles de Moïse en proie aux commentaires les plus discordants, sans qu'il parût possible de mettre un terme à ces discussions, en plaçant sous les yeux des parties un dessin ou une peinture, dont le seul témoignage aurait vidé le différend. La loi mosaïque défendait de graver sur la pierre ou le bronze une forme humaine; aucun monument de ce genre ne se trouve dans les ruines de l'ancien temple; et les fouilles de tous les jours ne démontrent que trop combien sur ce point la loi fut fidèlement obéie. Mais ce que les débris du mont Moriah ne peuvent nous donner, il ne serait peut-être pas impossible de le trouver ailleurs. » Et c'est ainsi que le studieux abbé, après avoir comparé bien des rites mosaïques aux cérémonies égyptiennes, s'est convaincu de plus en plus que l'influence de l'Égypte, indiquée par Munk, avait profondément pénétré les mœurs, les idées, les rites, la vie tout entière des Hébreux, en laissant les traces de cette influence jusque dans le costume d'Aaron et des lévites. Nous n'avons point à suivre dans tous leurs développements les explications fournies par l'auteur du parallélisme que nous résumons. C'est à la brochure originale qu'il faut s'adresser pour sa justification très étudiée. (*L'Égypte et Moïse*, par l'abbé Victor Annessi, 1875; Paris, Ernest Leroux, éditeur.) On vient de voir l'ensemble des renseignements rabbiniques sur chacune des pièces des costumes sacerdotaux; il est facile d'y recourir, et il serait fastidieux de les répéter à chaque occasion particulière. La matière est d'ailleurs ardue sur bien des points, le texte du législateur étant plein de lacunes; car, alors que Moïse s'étend longuement sur la manière dont le pectoral était attaché à l'éphod, il omet de décrire l'éphod même et les autres vêtements du grand prêtre et des lévites; c'est parce que le pectoral s'éloignait des formes communes, tandis que l'éphod et les tuniques étaient de ces vêtements consacrés par l'usage, dont les formes étaient connues de tous, résultant de données traditionnelles dont les ouvriers et les artistes ne s'écartaient jamais.

La recherche de l'abbé Annessi a eu pour but de retrouver les types dans leur véritable caractère; et son travail, si malheureusement interrompu, marque un très grand progrès dans ce sens, que l'on peut appeler celui de l'harmonie historique, telle que l'explique saint Jean Chrysostome. « Dieu, selon ce grand docteur, en introduisant dans son temple ce que les Égyptiens avaient de plus riche dans leurs vêtements, de plus beau dans leurs sanctuaires, de plus élevé dans leurs symboles, de plus touchant dans leurs cérémonies, Dieu voulait que les Hébreux ne pussent jamais éprouver de regret, ou constater de lacune dans le culte de Jéhovah, quand plus tard, devant les cérémonies nouvelles, ils repasseraient, dans leur mémoire, les souvenirs de ce qu'ils avaient vu en Égypte: la pompe des sacrifices, la majesté des temples, la splendeur du culte égyptien. »

Ce que le législateur voulut, en satisfaisant aux besoins d'un peuple grossier, de manière à ce que le culte de

Jéhovah ne parût point inférieur à celui des idoles, c'est en même temps l'abolition complète de tout signe idolâtrique. Pour Moïse aucun être créé ne pouvait représenter ni même symboliser Jéhovah, *celui qui est*, un esprit pur n'ayant point de forme, et qui, par sa nature, échappe à tous les sens. Le seul symbolisme qu'il admit, pour tenir la place de l'uréus égyptien, c'est l'inscription « *Sainteté de Jéhovah* » gravée sur la bande d'or ceinte en diadème sur le front d'Aaron, au bas de la tiare, afin de rendre sensible la présence et l'action de Dieu. En réalité, c'était une concession. Sans cette sage précaution, le culte aurait pu devenir un sujet de scandale aux yeux du vulgaire.

#### TYPES ÉGYPTIENS.

#### L'éphod du grand prêtre. — n<sup>os</sup> 13 et 14.

Selon la Vulgate, l'éphod était fait d'une riche étoffe de lin, brochée de lamelles d'or. Cette étoffe était composée de fils d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate. Deux pièces séparées « qui semblent s'attacher à ce vêtement » passaient sur les épaules, où elles étaient jointes; c'est à cette jonction des épaulières que Moïse ordonne de placer deux gemmes sur un disque d'or.

L'éphod était un corselet, serré par une ceinture, et maintenu par deux bandelettes ou épaulières. Ce corselet, qui laissait la poitrine à découvert, ainsi que le constatent les *Antiquités judaïques*, avait besoin des bretelles qui le soutenaient; il ne remontait pas au-dessus des aisselles, ne descendait pas au-dessous de la ceinture; enfin la ceinture, serrée autour des reins par-dessus l'éphod, était de même étoffe et de même couleur que celui-ci.

Les bandelettes de soutien n'étaient point tissées avec l'éphod, mais cousues sur ses bords, et les gemmes fixées aux bandelettes, servant d'agrafe et de motif de décoration, ayant des inscriptions, ne se trouvaient point au haut de l'épaule, mais se trouvaient exposées un peu au-dessous, en avant, ainsi que le démontrent les deux exemples.

L'éphod des Hébreux a son prototype en Égypte; il rappelle les fameux corselets que le roi Amosis envoya à quelques sanctuaires de la Grèce. L'antiquité classique est pleine du souvenir de ces chefs-d'œuvre tissés de mille couleurs. Hérodote parle de l'*admirable corselet de lin* offert par Pharaon à la Minerve de Linde, dans l'île de Rhodes; et le corselet semblable qu'il avait envoyé à Lacédémone, y était conservé comme un des plus rares trésors de la cité. « C'était, dit Hérodote, un corselet, une cuirasse ornée de dessins formés par le tissu d'or et de lin; ce qu'il y avait de plus curieux dans cet ouvrage, c'est que chaque fil, quoique très fin lui-même, contenait 360 bouts que l'on pouvait facilement compter. » En Égypte, ce corselet précieux était réservé aux dieux principaux et aux grands personnages.

L'éphod, qui marche avec le rational, servait pour interroger Jéhovah et obtenir les oracles.

#### Le pectoral ou rational, n<sup>o</sup> 14.

Ce qui donnait à l'éphod un incomparable prestige c'était le pectoral, mystérieux organe des oracles divins, l'*urim* et le *tummin*, par lesquels Dieu manifestait sa sollicitude pour son peuple dans un miracle continu.

Le pectoral du jugement était un ornement carré, grand d'un palme, enrichi de pierres précieuses, que le grand prêtre portait sur la poitrine.

« Le chef des juges égyptiens portait autour du cou, *suspendu à une chaîne d'or*, un symbole fait de pierres précieuses appelé *vérité*. »

Les personnages égyptiens, revêtus du costume dont Moïse fit l'éphod du grand prêtre, portent d'ordinaire sur la poitrine une plaque carrée ornée de pierreries. Elle est placée entre les deux bandelettes qui remontent sur les épaules, et repose sur le bord supérieur du corselet, qui est l'éphod.

Les bas-reliefs et les peintures n'ont pas reproduit dans tous leurs détails les ornements du pectoral, indiqués seulement par quelques traits; mais il existe, en nature, des parures de ce genre. Les musées du Louvre et de Boulaq possèdent des pectoraux d'une rare beauté et, entre autres, un chef-d'œuvre d'orfèvrerie en émaux cloisonnés d'une date certaine, remontant à une époque antérieure à Moïse, et faisant partie des bijoux de la reine Aa-Hotep, la mère d'Amosis, et qui a été exposé à Paris, dans les vitrines de la galerie égyptienne en 1867. Ce pectoral a le caractère religieux; le roi Amosis y est debout sur une barque de lapis et d'émail, tandis que deux divinités versent sur sa tête l'eau des purifications.

La seule différence entre ce pectoral et celui d'Aaron serait matérielle. Les pierres fines du rational hébreu, ser-



HEBRAIQUE

HEBRAIC

HEBRAISCH

G K

IMP. FIRMIN DIDOT et C<sup>ie</sup> PARIS

Waret del.

ties dans des chatons d'or, étaient fixées sur un fond d'étoffe tissée des riches couleurs de l'éphod, au lieu d'être maintenues dans des lamelles d'or, comme les pierreries du pectoral de Boulaq. Les Égyptiens pratiquaient d'ailleurs les deux modes, et ne fixaient point toujours sur un fond de métal les diverses pièces d'un pectoral, d'un collier ou d'un bracelet. L'idée du pectoral est tout égyptienne, et la manière des Hébreux, pour l'exécuter, l'est aussi.

Tel collier égyptien se trouve parfois composé de motifs dont chacun est une pièce à part, et que l'on réunissait en les cousant sur une étoffe au moyen de petits anneaux cachés derrière chaque pièce. Ce fut sans doute par le même procédé que furent attachées, sur des lignes parallèles, les douze pierres précieuses du pectoral d'Aaron. L'expression même du texte original de l'Exode, indiquerait, paraît-il, que l'artiste israélite eut à fixer les douze pierres du pectoral en piquant leurs chatons dans l'étoffe; c'était s'inspirer du procédé égyptien.

Le moyen de suspension du pectoral, et de son maintien en place sur la poitrine, est nettement indiqué par ces exemples. En parlant des deux gemmes qui ornaient le sommet des épaulières, « *un peu en avant, du côté de la poitrine,* » dit le texte, Moïse avait ordonné de les sertir dans des montures d'or, et d'attacher à ces montures deux chaînettes de même métal, lesquelles chaînettes s'attachaient aux anneaux qui sont aux extrémités du pectoral. En même temps, Moïse ordonne de placer deux attaches pour fixer le bas du pectoral sur le bord du corselet. C'était la logique même, ces quatre liens d'angle remplacent avec avantage la chaîne de cou qui soutient ordinairement le pectoral égyptien, le plus souvent fait de métal et de pierreries, c'est-à-dire rigide. Le fond de celui d'Aaron étant en étoffe, par conséquent souple, avait autant besoin d'être tendu que d'être soutenu, et c'était l'office des quatre chaînettes soutenant le haut de ce carré d'étoffe chargé du poids des pierres et de leur monture d'or, tandis que les liens du bas, agissant chacun en sens contraire comme ceux du haut, empêchaient le pectoral de se voiler ou se déplacer sur la poitrine du grand prêtre pendant les cérémonies du sacrifice.

Ces quatre liens étaient de deux longueurs différentes, et peut-être même de deux sortes distinctes, ceux du bas n'étant que de simples cordons. La forme des bretelles qui montent en se rétrécissant explique la différence de longueur. Quant aux chaînettes, dès ces époques reculées, on savait faire des chaînes d'or souples et fortes. Quelquefois, celles que l'on rencontre, sont tressées comme des cordes, d'autres sont composées de mailles et d'anneaux. La plupart de ces chaînes qui sont arrivées jusqu'à nous, étaient destinées à soutenir les magnifiques pectoraux; quelques-unes sont encore attachées à ces ornements.

Une question restée obscure jusqu'à présent, c'est celle qui concerne les oracles rendus par le pectoral. « Tu placeras, dit l'Exode, sur le pectoral du jugement l'*urim* et le *tummin*, qui seront sur le cœur d'Aaron, lorsqu'il viendra devant l'Éternel. » — De Saulcy s'appuyant sur le mot *urim* qui, à l'origine, a dû signifier la *lumière*, et dont le radical serait dans le nom même d'Horus, le brillant, le soleil du matin, et d'un autre côté, le radical *tum* précédé de l'S causatif dans les langues sémitiques, prenant le sens de fermer, voiler, obscur, ténébreux, a émis la supposition que le *tummin* était le disque du soleil, et l'*urim*, les *urœi* dont il est accosté chez les Égyptiens. L'abbé Ancessi n'admet point que, quelque frappantes que soient les ressemblances des vêtements du grand prêtre et des ornements égyptiens, l'imitation ait pu aller jusque-là; et cependant lui-même indique le langage de saint Jean Chrysostome. « Dieu, pour le salut des égarés souffrit dans son culte des choses qui avaient servi auparavant au culte des démons, en les modifiant quelque peu en un meilleur usage, afin de ramener doucement les égarés de leurs habitudes, et de les conduire à une philosophie plus élevée. » Ces égarés qui, du temps de Moïse, se faisaient un veau d'or semblable à l'Apis adoré sur les bords du Nil qu'ils venaient seulement de quitter, ce peuple qui regrettait l'Égypte et aimait ses symboles, et qui, pendant sa captivité, s'était adonné au culte idolâtrique, avait peut-être encore besoin de voir sur la poitrine de son grand prêtre l'image de ce soleil, si resplendissant dans tous les monuments égyptiens. Mais enfin l'objection qui nous intéresse à ce propos, c'est que, sur le pectoral d'Aaron, dont l'ornementation est complète avec les douze pierres, on ne sait où trouver place pour le disque accosté des deux serpents, et que, si ce décor était placé sur un second pectoral, le texte de Moïse n'en fait aucune mention. Cependant c'est lui-même qui commande de graver sur le rational du jugement « *Doctrine et vérité* » et cette gravure était peut-être symbolique! Mais enfin, ce ne serait point en consultant le disque solaire que les oracles auraient été rendus; ce serait sur les jeux de la lumière dans les inscriptions qu'ils auraient été prononcés. Les pierres du pectoral étaient gravées des noms des tribus d'Israël, et leurs couleurs de rubis, de topazes, d'améthystes et de grenats restaient inégalement obscures et voilées; selon l'angle d'incidence des faisceaux de lumière, les lettres s'illuminaient alors capricieusement. Ce seraient ces signes lumineux, rapprochés et groupés par le grand prêtre, d'après un système dont la clef donnait l'interprétation des volontés de Jéhovah, qui auraient fourni la réponse à faire. Le peuple ignore toujours ces secrets réservés aux grands prêtres, qui, du reste, les ont emportés dans la tombe. Et Ancessi conclut que Moïse pouvait bien appeler les douze pierres précieuses, les *urim* et les *tummin*, puisque, avec

leurs lettres gravées, elles étaient de nature à remplir le rôle mystérieux d'organes des oracles divins, auxquels le pectoral dû la grande place qu'il occupe dans l'histoire d'Israël.

#### La coiffure du grand prêtre, n<sup>os</sup> 1, 2, 11 et 12.

La coiffure, que Moïse appelle *le minezophet*, étant alors parfaitement connue de tous, elle est une de ces choses dont la description lui a semblé inutile, de sorte que les modernes cherchent encore à en déterminer la forme. Annessi n'ose le tenter, et s'applique seulement à démontrer que les ornements qui s'attachaient à cette coiffure furent inspirés par des souvenirs dont l'Égypte fut encore la source. On sent bien que, dans son idée, le minezophet, qu'il donne comme une tiare, et non comme un bonnet, devait plus ou moins se rapprocher des hautes coiffures égyptiennes où il rencontre le bandeau de l'uræus attaché; mais, en somme, il s'arrête, et nous devons suivre cette circonspection.

Le serpent uræus, qui présente sa large poitrine sur le front des Pharaons, y était l'insigne de l'autorité royale. C'était un ornement d'or, de pierreries, de brillants émaux, que les chefs du sacerdoce égyptien portaient de même, sur le front, ainsi que les divinités. Ce qu'il importe de reconnaître ici, c'est la façon dont l'uræus y était présenté.

Au temps où les Hébreux habitaient la terre d'Égypte s'était déjà faite la transformation, toute graphique, de ce symbole, qui a donné la *fleur de lis* gravée sur le front des rois et des sphinx, n<sup>os</sup> 1 et 2, laquelle fleur s'y trouve être l'ornement du bandeau du klast égyptien. De toutes les parures, et de tous les *ornements de gloire*, comme on les désignait alors, qui donnaient du prestige, en ceignant à la base la haute coiffure, tiare ou mitre, le bandeau étincelant se trouvait le plus en vue. Moïse en supprima l'uræus, et y inscrivit en place le nom de *Jéhovah*, mais la disposition du bandeau resta la même, c'est-à-dire conforme au bandeau posé sur la coiffure royale des Pharaons, et que le texte primitif indique : Tu placeras la lame d'or sur le bord de la face de la tiare,... elle sera placée sur le front d'Aaron, et y restera continuellement. Que dans la suite ce bandeau frontal ait formé le cercle d'une couronne, comme le dit Josèphe, il n'y aurait là qu'une modification du diadème primitif, la lame d'or n'embrassant d'abord que la face de la tiare, et Jarchi dit expressément que ce bandeau allait seulement de l'une à l'autre oreille, comme on le voit aux n<sup>os</sup> 11 et 12. La largeur de cette bande répond même à celle donnée par les vieux textes, elle était large de deux doigts.

Quant à la forme même de la coiffure, elle reste un sujet d'embarras. Qu'elle fût haute, cela est certain, mais dans quelle mesure? et cette tiare, dont on a fait un bonnet à cause de la garniture de fin lin, ce qui a amené à la présenter comme un turban, était-elle vraiment de ce dernier genre? il est difficile de l'admettre. Avec tout ce que l'on voit des imitations égyptiennes dans le costume du grand prêtre des temps mosaïques, on est porté à induire que ce sont les hautes mitres des souverains et des divinités qui durent fournir le type primitif, et que le lin de la tiare y devait être disposé dans le genre des enroulements fixés sur le kulah des Orientaux; on retrouve encore des turbans de ce caractère dans les costumes sacerdotaux de l'Abyssinie (voir cette planche, les deux assesseurs de l'évêque, n<sup>o</sup> 6) et dans cette même réunion, la forme de la tiare grecque, à l'époque byzantine.

#### Le *méhil* du grand prêtre n<sup>o</sup> 19; ses grenades et clochettes d'or, n<sup>os</sup> 3, 4, 5, 6 et 7.

Aaron portait sous l'éphod une longue tunique appelée en hébreu *méhil*. Moïse ne donne pas la mesure de cette tunique longue qui serait du genre du n<sup>o</sup> 19. Il dit que l'ouverture de ce vêtement était bordée autour du cou d'un ourlet, tissé comme le col des cuirasses, afin que ses bords ne se déchirassent pas, et toutes les tuniques égyptiennes sont généralement munies de ce large ourlet; mais ce qui donnait à ce vêtement un caractère tout à fait original, c'était une frange composée de clochettes d'or et de grenades de couleur. « On entendra leur voix, dit le texte, quand Aaron entrera dans le lieu saint devant l'Éternel, et quand il en sortira. » Les bordures des longues toges du costume royal sont souvent frangées de glands, qui paraissent être de fils dans les peintures, et de petites pièces d'orfèvrerie. Mais ce que les représentations peintes donnent avec indécision, on l'a retrouvé en nature dans les tombeaux de la vieille Égypte. Le Louvre possède des grenades en terre émaillée, munies d'un anneau pour les suspendre et qui ont évidemment servi de bordure à un vêtement ou à un énorme collier. Elles sont bleues, jaunes, rouges, blanches, et rappellent toutes les couleurs de la frange du méhil. Ni trop grandes ni trop petites pour orner les bords d'une longue tunique, elles semblent coulées dans le moule de ces grenades qui décoraient le vêtement d'Aaron. La clochette d'or s'y retrouve de même, n<sup>o</sup> 7. Enfin, toute in-

décision doit cesser à propos de la nature des grenades, si elles étaient en fil ou en émail. Il fallait qu'elles fussent en une matière dure pour frapper les clochettes auxquelles elles étaient mêlées et leur faire rendre le son qui devait être entendu par l'assemblée rangée autour du tabernacle.

L'olive en or, enlacée dans un léger réseau de fil est de cette même famille, et c'est probablement par l'entourage de ce léger treillis de fil aux diverses couleurs qu'il convient de compléter la grenade en matière dure.

Les autres vêtements du grand prêtre énumérés encore par Moïse, faisaient partie du costume des lévites, et il ne paraît pas qu'aucun ornement particulier les distinguât.

#### COSTUME DES LÉVITES.

##### Les caleçons de lin, n<sup>os</sup> 13, 14, 16 et 17.

C'était le premier vêtement que le lévite prenait en se revêtant du costume sacré. Dans les bas-reliefs et les peintures des Égyptiens le caleçon, descendant de la ceinture aux genoux, se trouve seul, ou apparaît souvent sous la transparence de la tunique longue. Le type du caleçon égyptien est trop connu pour insister. C'est le vêtement le plus ordinaire, souvent même le seul que gardent les ouvriers, les princes et les rois, dans le travail des champs, les cérémonies du temple ou les loisirs du palais. Toutefois les Sémites, aussi bien sur les monuments de Ninive et de Babylone que dans les peintures égyptiennes, sont la plupart du temps vêtus de la longue tunique, et le caleçon que quelques-uns portent est d'un type qui diffère de l'égyptien. Celui-ci répond surtout, par sa longueur, à ce que l'on sait du caleçon des lévites. Ce serait en raison de l'exiguïté de ce vêtement que Moïse y aurait ajouté la longue tunique.

##### Les *koutonets* ou les tuniques, n<sup>o</sup> 19.

Moïse ne donne aucun détail sur leur forme. Saint Jérôme a écrit à ce sujet : « La tunique adhère au corps ; elle est si étroite et ses manches sont si justes qu'elle ne forme aucun pli. Elle descend jusqu'aux genoux. Les soldats portent d'ordinaire un vêtement de lin appelé *camisia* qui s'applique sur le corps comme cette tunique et leur laisse les mouvements libres pour la course et les combats. Les prêtres dans le service du temple, portent cette tunique afin de conserver, sous un élégant costume, l'agilité de ceux qui vont nus. » (Lettre à Fabiola.)

Cette tunique courte explique le pluriel par lequel Moïse désigne les *koutonets*, et ne contredit pas autrement la définition fournie par Josèphe. La tunique descend jusqu'aux pieds, et s'applique sur le corps ; elle a des manches étroites qui serrent les bras ; enfin, elle ne forme aucun pli.

##### L'*abnet* ou la ceinture, n<sup>os</sup> 15, 16 et 17.

L'*abnet* est la troisième partie du costume des lévites. Moïse ne dit point clairement si cette ceinture devait être ornée de diverses couleurs, comme celle du grand prêtre, ou si elle devait être toute blanche. On infère de son silence qu'elle était blanche et unie, quoique saint Jérôme, Josèphe et les rabbins aient dit que la ceinture des enfants d'Aaron était, comme celle de leur père, tissée des quatre couleurs symboliques de l'éphod. Cette ceinture, à peu près large de quatre doigts, et faite d'un tissu tout particulier, « un tissu en boyau, » dit Josèphe, était extrêmement longue. Après avoir serré les reins dans plusieurs tours, ses bouts retombaient encore sur les jambes, et formaient un des plus gracieux ornements du costume des lévites. Pendant le sacrifice, pour ne point souiller ces longues bandelettes flottantes dans le sang des victimes, les prêtres les rejetaient sur l'épaule ; mais après le sacrifice ils les laissaient retomber sur la tunique. On trouve, sur les monuments égyptiens, des prêtres dont les ceintures ressemblent d'une manière frappante à celle-ci, et offrant l'aspect du tissu en boyau « en gaines de serpent » dont parle Josèphe. Le n<sup>o</sup> 17 appartient à une figure de prêtre, et ses bandelettes montant et remontant avec grâce, dit M. Ancessi, semblent répondre exactement à la description citée. La longueur de ces bandes qui se jouent sur la tunique atteint les proportions invraisemblables que les rabbins attribuent aux ceintures des lévites. Le docteur Lévi parle de 32 aunes de long, et Maimonides, qui donne ce même chiffre pour la longueur, ne croit qu'à trois doigts de largeur.

Les n<sup>os</sup> 15 et 16 sont des exemples paraissant représenter le tissu en gaines de serpent de certaines ceintures des prêtres égyptiens, tissées de couleurs variées, et qui au lieu de rester plates, s'arrondissent comme une gaine de serpent et se terminent en pointe comme la queue de ces reptiles. Wilkinson a copié, sur les murs de Thèbes, le dessin d'un ouvrier tissant une de ces ceintures en boyau. C'était un des emprunts si nombreux faits par Moïse aux arts et aux goûts de ses contemporains. Peut-être même les Hébreux achetaient-ils ces ceintures toutes faites.

Ce qui a été dit au sujet de la coiffure du grand prêtre s'applique aux coiffures des lévites, et il faut, pour éclairer cette question, rencontrer des documents nouveaux.

A chaque page du *Lévitique*, Moïse rappelle que les vêtements des prêtres doivent être faits de lin. Aaron revêtra des *caleçons de lin*, *la tunique de lin*, il se ceindra *d'une ceinture de lin*, et portera sur sa tête *une tiare de lin*.

Les collègues sacerdotaux de la vieille Égypte étaient vêtus de lin, et il était défendu, par les lois et les traditions des temples, de pénétrer dans les enceintes sacrées avec des vêtements de laine. Chez les Grecs on appelle les prêtres d'Ammon et d'Isis les *linigéri*. Et lorsque le voyant de Babylone, Ézéchiël, contemple de loin le temple mystérieux que Jéhovah doit bâtir dans la Jérusalem nouvelle, les prêtres de ce mirage sont encore vêtus de lin; aucune étoffe de laine ne souille les sacrificateurs dans l'enceinte du temple pendant le service divin.

La blancheur du lin était le symbole de la candeur et de la pureté, et l'on regardait la couleur blanche comme étant la plus agréable aux dieux; ce qui n'empêchait pas d'ailleurs de teindre le lin, comme on l'a vu, de différentes couleurs également symboliques. Seuls, dans ces civilisations primitives, les prêtres, le père de famille, le chef de tribu, le roi de la nation, apparaissent avec des vêtements de laine, que l'on réservait sans doute pour les circonstances les plus solennelles de la vie, auxquelles se mêlaient toujours les rites et les cérémonies du culte.

*Les n<sup>os</sup> 1, 2, 4, 5, 6 et 12, proviennent du Musée du Louvre.*

*Les n<sup>os</sup> 3, 7 et 14, de l'Art égyptien de Prisse d'Avesnes.*

*Les n<sup>os</sup> 13, 17 et 19, des Denkmaoler de Lepsius.*

*Les documents modernes sont empruntés : n<sup>o</sup> 8, à une Biblia sacra d'Anvers, édition de 1583; n<sup>os</sup> 9 et 10, à une Bible de Royaumont, 1694; les n<sup>os</sup> 18, 20 et 21, à l'Univers pittoresque, la Palestine, par S. Munk.*

*Voir, pour le texte, ce dernier auteur, et la brochure de l'abbé Annessi, l'Égypte et Moïse.*

